

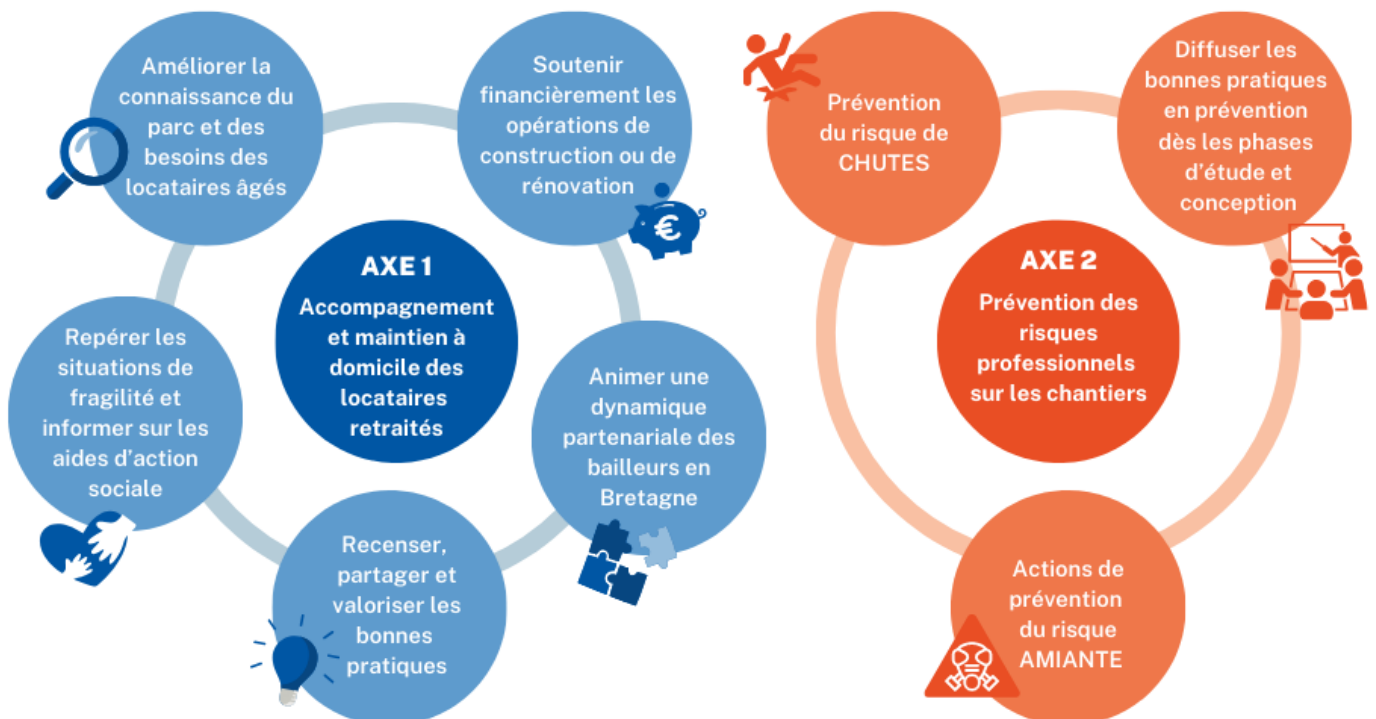
COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 4 avril 2025

Signature d'une convention de partenariat entre la CARSAT et l'ARO Hlm Bretagne pour adapter le parc social au bien vieillir et sécuriser les chantiers

Face au vieillissement de la population, la Carsat Bretagne et l'ARO Hlm Bretagne (Association régionale des organismes Hlm) déploient une stratégie partenariale ambitieuse jusqu'en 2027. Ils s'engagent à soutenir les bailleurs sociaux dans l'adaptation des logements aux besoins des locataires retraités tout en renforçant la sécurité sur les chantiers. Cette convention de partenariat apporte des solutions concrètes pour améliorer la qualité de vie des locataires âgés et pour garantir des conditions de travail optimales aux professionnels du secteur du BTP.

Une convention 2025-2027 portant sur 2 grands axes de collaboration



Accompagner les locataires seniors pour un logement adapté et un lien social renforcé

Avec un pic de vieillissement attendu entre 2045 et 2050 (+34% d'habitants bretons âgés de 65 à 84 ans selon le [rapport de l'INSEE paru en 2023](#)), les enjeux liés à l'adaptation de la société face au vieillissement sont multiples : prévenir la perte d'autonomie, améliorer et renforcer le maintien à domicile ou encore prévenir le risque d'isolement.

La question du vieillissement est une réalité à laquelle les bailleurs sociaux sont confrontés quotidiennement. Le logement, par ses caractéristiques et sa localisation, conditionne aussi bien la capacité des personnes à vivre autonome que le maintien de relations sociales.

Dans ce contexte, la Carsat Bretagne et l'ARO Hlm souhaitent dans cette convention de partenariat accompagner les bailleurs sociaux par des mesures concrètes :

- **Analyser les besoins des locataires seniors** et l'offre adaptée et adaptable de logements afin de mieux cibler les actions,
- **Faire connaître les offres de services individuelles et collectives** (plan d'aides à domicile) aux professionnels adhérents de l'ARO Hlm Bretagne et aux locataires du parc social,
- **Former les professionnels du parc social** pour qu'ils repèrent les situations de fragilité et orientent les locataires vers les offres de service de l'Assurance retraite et vers les dispositifs partenariaux (Petits frères des Pauvres par exemple)
- **Soutenir les bailleurs sociaux en adaptant les logements** pour qu'ils répondent aux besoins spécifiques des locataires vieillissants (ex. installation de douches accessibles, ascenseurs, volets roulants, dispositifs anti-chute).
- **Diversifier l'offre habitat**, par l'attribution d'aide financière pour la construction (résidences autonomie et habitat regroupé), rénovation et/ou équipements des logements.

Des chantiers Hlm plus sûrs grâce à une meilleure prévention des risques professionnels

Dans le secteur du BTP, la prévention des risques professionnels est un enjeu majeur. Grâce à ce partenariat, la Carsat Bretagne et l'ARO Hlm Bretagne souhaitent améliorer les conditions de travail sur les chantiers des bailleurs sociaux en adoptant une approche collaborative :

Anticiper les risques dès la conception des projets pour garantir des chantiers plus sûrs et mieux organisés.

1. **Diffuser les bonnes pratiques** en prévention auprès des bailleurs sociaux et des entreprises intervenantes.
2. **Améliorer le bilan économique et social des opérations** (réduction des coûts, délais maîtrisés, meilleure qualité).

Ce volet s'inscrit dans le cadre du programme national de prévention des risques professionnels de l'Assurance Maladie pour le secteur du BTP. Ainsi, l'Assurance Maladie propose [les « Thèmes Opérationnels Prioritaires \(TOP\) »](#), des guides pratiques fournissant les éléments essentiels pour instaurer la prévention des risques professionnels sur un chantier.

« La Carsat Bretagne est fière d'unir ses forces avec l'ARO Hlm. Notre volonté est de répondre aux besoins grandissants des locataires retraités, tout en soutenant la santé et la sécurité des professionnels du bâtiment. Ce double engagement auprès des bailleurs sociaux bretons reflète l'ADN de la Carsat Bretagne : la solidarité et la responsabilité. » déclare **Philippe Pichon, président de la Carsat Bretagne.**

« Ces travaux partenariaux contribuent à renforcer l'offre de service à destination des seniors afin de favoriser leur maintien dans de bonnes conditions. De plus cette convention, avec son volet prévention des risques professionnels, contribuera à la sécurisation des chantiers. » précise **Gaëlle Routier, présidente ARO Hlm Bretagne.**

Quelques chiffres clés

- **32 organismes adhérents** à l'ARO Hlm Bretagne
- **14% du parc social en Bretagne** est occupé par des **locataires de 65 ans et plus.**
- Le **taux de gravité des accidents du travail** dans le secteur du BTP est environ **75% plus élevé** que celui de tous les secteurs confondus.

Contacts Presse

Carsat Bretagne : Suzana Siloret – communication@carsat-bretagne.fr – 07 60 63 85 35



ARO Hlm Bretagne : Caroline Pasquet – c.pasquet@arohlm-bretagne.org – 06 61 46 86 98



À propos :

Carsat Bretagne : Entreprise privée exerçant une mission publique, la Carsat Bretagne (Caisse d'Assurance retraite et de la Santé au Travail) est un organisme de Sécurité sociale. Elle assure quatre grandes missions pour être aux côtés des salariés, des indépendants et des entreprises tout au long de la vie professionnelle et au moment de la retraite : la préparation et le paiement de la retraite ; la santé-sécurité au travail ; l'accompagnement des assurés fragilisés par leur état de santé et la prévention de la perte d'autonomie des retraités. **En 2023 la Carsat Bretagne a versé près de 6,9 milliards d'euros de prestations vieillesse, 14,2 millions d'aides individuelles au titre de l'action sociale aux personnes âgées et 2,8 millions de subventions prévention TPE aux entreprises du régime général et aux travailleurs indépendants.** Pour plus d'information, rendez-vous sur [le site de la Carsat Bretagne.](https://www.carsat-bretagne.fr)

ARO Hlm Bretagne : L'Association Régionale des Organismes Hlm de Bretagne en quelques chiffres : 32 organismes Hlm, plus de 3000 collaborateurs au service des 300 000 locataires de la région - Près d'1 Breton sur 10 habite le parc Hlm constitué de 190 000 logements locatifs et 30 000 places en structure d'hébergement - 1 Milliard d'euros par an investis par les organismes Hlm dans l'économie régionale. Pour plus d'information, rendez-vous sur [l'ARO Hlm Bretagne.](https://www.arohlm-bretagne.org)